



Mairie du Haillan
Département de la Gironde

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SESSION ORDINAIRE - SÉANCE DU 22 DECEMBRE 2023

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le vendredi 22 décembre à 18h30, le Conseil Municipal s'est réuni au Haillan, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame La Maire, Andrea KISS. Les convocations individuelles et ordre du jour ont été transmis par voie dématérialisée aux conseillers municipaux, le vendredi 15 décembre 2023.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de conseillers présents : 26

Date de la convocation : le 15 décembre 2023

PRESENTS :

Mesdames, Messieurs : Andrea KISS, Eric FABRE, Monique DARDAUD, Philippe ROUZE, Catherine MOREL, Ludovic GUITTON, Hélène PROKOFIEFF, Jean-Michel BOUSQUET, Martine GALES, Daniel DUCLOS, Marie-Pierre MAILLET, Stéphane BOUCHER, Laurent DUPUY-BARTHERE, Carole GUERE, Benoît VERGNE, Anne GOURVENNEC, Gülen SAFAK-BUDAK, Béatrice GUELIN-LEBLANC, Christine ONDARS, Christian TROUILLOUD, Catherine DESENY, Régis LAINEAU, Cécile AJELLO, Eric VENTRE, Hervé BONNAUD et Sophie TANGUY.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mesdames Cecile MEVEL à Eric FABRE et Erika VASQUEZ à Catherine DESENY.

Messieurs Patrick JULIENNE à Gülen SAFAK-BUDAK, Michel REULET à Daniel DUCLOS, Antoine VERNIER à Benoît VERGNE, Bruno BOUCHET à Eric VENTRE et Aurélie DUFRAIX à Hervé BONNAUD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Michel BOUSQUET

SECRETAIRE DE SEANCE SUPPLEANTE : Monique DARDAUD

Délibération n°D2023_12_120

MOTION « DEFENDONS NOS TERRITOIRES » - ADOPTION

Rapporteur : Andrea KISS

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 30

-ABSTENTIONS : 3 **Hervé BONNAUD, Aurélie DUFRAIX et Sophie TANGUY**
(Le Haillan réuni)

La délibération est adoptée.

Délibération n°D2023_12_121

APPROBATION DU PROCES-VERBAL ET CLOTURE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 NOVEMBRE 2023

Rapporteur : Andrea KISS

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 33

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°D2023_12_122

RELEVÉ DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE SUR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL - COMMUNICATION

Rapporteur : Andrea KISS

Le Conseil prend acte.

Délibération n° D2023_12_123

CONTRAT DE CO-DEVELOPPEMENT DE 6EME GENERATION 2024-2027 AVEC BORDEAUX METROPOLE – ADOPTION

Rapporteur : Andrea KISS

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 27

-ABSTENTIONS : 5 **Eric VENTRE et Bruno BOUCHET (Ambition pour le Haillan)**
Hervé BONNAUD, Aurélie DUFRAIX et Sophie TANGUY
(Le Haillan réuni)

-CONTRE : 1 **Erika VASQUEZ**

La délibération est adoptée.

Délibération n° D2023_12_124

**SUBVENTION EXCEPTIONNELLE VERSEE A L'ASSOCIATION « LA DIAGONALE DES REVES » -
AUTORISATION**

Rapporteur : Eric FABRE

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 33

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n° D2023_12_125

**RAPPORT ANNUEL DES REPRESENTANTS DE L'ASSEMBLEE SPECIALE AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA FABRIQUE DE BORDEAUX METROPOLE (LA FAB) POUR L'ANNEE 2022
- COMMUNICATION**

Rapporteur : Monique DARDAUD

Le Conseil prend acte.

Délibération n° D2023_12_126

**SUBVENTION EXCEPTIONNELLE VERSEE A L'ASSOCIATION CLUB LOISIRS AMBIANCE DETENTE
(CLAD) – AUTORISATION**

Rapporteur : Catherine MOREL

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 33

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n° D2023_12_127

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - ANNEE 2024 - AFFECTATION

Rapporteur : Catherine MOREL

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 29

-NE PARTICIPENT PAS AU VOTE : 3

**Christine ONDARS, Régis LAINEAU et Hervé BONNAUD (Le
Haillan réuni)**

-ABSTENTION : 1

Sophie TANGUY (Le Haillan réuni)

La délibération est adoptée.

Délibération n°D2023_12_128

BUDGET PRINCIPAL - EXERCICE 2023 - DECISION MODIFICATIVE N°2 - AUTORISATION

Rapporteur : Jean-Michel BOUSQUET

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 27

-ABSTENTIONS : 6

Eric VENTRE et Bruno BOUCHET (Ambition pour le Haillan)
Hervé BONNAUD, Aurélie DUFRAIX et Sophie TANGUY
(Le Haillan réuni)
Erika VASQUEZ.

La délibération est adoptée.

Délibération n° D2023_12_129

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2024 - BUDGET PRINCIPAL - ADOPTION

Rapporteur : Jean-Michel BOUSQUET

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 27

-ABSTENTIONS : 5

Eric VENTRE et Bruno BOUCHET (Ambition pour le Haillan) ;
Hervé BONNAUD, Aurélie DUFRAIX et Sophie TANGUY
(Le Haillan réuni) ;
Erika VASQUEZ.

-CONTRE : 1

La délibération est adoptée.

Délibération n°D2023_12_130

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2024 - BUDGET ANNEXE DE LA REGIE DES TRANSPORTS - ADOPTION

Rapporteur : Jean-Michel BOUSQUET

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 28

-ABSTENTIONS : 5

Eric VENTRE et Bruno BOUCHET (Ambition pour le Haillan) ;
Hervé BONNAUD, Aurélie DUFRAIX et Sophie TANGUY
(Le Haillan réuni).

La délibération est adoptée.

Délibération n°D2023_12_131

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2024 - BUDGET ANNEXE POUR L'ORGANISATION DES MANIFESTATIONS A CARACTERE CULTUREL - ADOPTION

Rapporteur : Jean-Michel BOUSQUET

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 28

-ABSTENTIONS : 5

**Eric VENTRE et Bruno BOUCHET (Ambition pour le Haillan) ;
Hervé BONNAUD, Aurélie DUFRAIX et Sophie TANGUY
(Le Haillan réuni).**

La délibération est adoptée.

Délibération n°D2023_12_132

AUTORISATION DE PROGRAMME (AP) ET CREDITS DE PAIEMENT (CP) - ECOLE MATERNELLE DU CENTRE - CREATION - AUTORISATION

Rapporteur : Jean-Michel BOUSQUET

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 33

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°D2023_12_133

COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) -RAPPORT DEFINITIF - APPROBATION

Rapporteur : Jean-Michel BOUSQUET

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 33

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°D2023_12_134

CONVENTION PORTANT REMBOURSEMENTS LIES AUX REVISIONS DE NIVEAUX DE SERVICES - EXERCICE 2023 - AUTORISATION

Rapporteur : Jean-Michel BOUSQUET

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 33

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°D2023_12_135

CONVENTION CADRE POUR LA CREATION DE SERVICES COMMUNS ENTRE BORDEAUX METROPOLE ET LA COMMUNE DU HAILLAN - REVISION DE NIVEAUX DE SERVICE 2022-2023 - AVENANT N°8 - APPROBATION

Rapporteur : Jean-Michel BOUSQUET

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 30

-ABSTENTIONS : 3 **Hervé BONNAUD, Aurélie DUFRAIX et Sophie TANGUY (Le Haillan réuni).**

La délibération est adoptée.

Délibération n°D2023_12_136

ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS AU 31 DECEMBRE 2023 - ADOPTION

Rapporteur : Daniel DUCLOS

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 28

-ABSTENTIONS : 5 **Eric VENTRE et Bruno BOUCHET (Ambition pour le Haillan) ;
Hervé BONNAUD, Aurélie DUFRAIX et Sophie TANGUY (Le Haillan réuni).**

La délibération est adoptée.

Délibération n°D2023_12_137

CREATION D'EMPLOIS POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE ET SAISONNIER D'ACTIVITE - ANNEE 2024 - AUTORISATION

Rapporteur : Daniel DUCLOS

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 33

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°D2023_12_138

RECENSEMENT DE LA POPULATION POUR L'ANNEE 2024 - REMUNERATION DES AGENTS RECENSEURS - AUTORISATION

Rapporteur : Daniel DUCLOS

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 33

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°D2023_12_139

**CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN PSYCHOLOGUE PAR LE CENTRE SOCIO CULTUREL
« LA SOURCE » - AUTORISATION**

Rapporteur : Daniel DUCLOS

Mise aux voix, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

-POUR : 33

La délibération est adoptée à l'unanimité.